

Ruhengeri



5035

Contrôle du hangar à semences de R E M E R A  
par Monsieur l'Administrateur de Territoire

Monsieur l'Agronomie Adjoint LELLOUP

L'Agronomie Adjoint MATTHYS , en date du 12 et 13/4/57

I Tableau comparatif du stockage de semences

Nom du sous-chef	Nombre : HAV	Total : HAV	Nombre : charges recensées	Total : contrac-trouvées	Désin- : secti- : contrac-trouvées	Epo- : que : sation	Identifi- : fication	des : on des : régis	Tenue : des : régis
Kalisa	414	285	22	307	Part. : 22	du 8 au 3/9/56	Moyenne : T.B.		
						17/4			
						25/4/57			
Zimulinda	864	250	371	140	5II Part.	18/8 au 8/9/56	Moyenne : B		
Kanakintama	889	45	627	109	736 0	15/3 au 25/3/57	A.B.	A.B.	
Rusake	825	-	578	504	882 très part.	12/2/56 sep- : tembre 1956	A.B.	A.B.	

II Remarques générales sur l'état du hangar et des abords.

Sous-Chef KALISA:propreté moyenne:des haricots jonchent le pavement .Il y a des charges sans identification aucune .Il y a des briques par terre.

Sous-chef ZIMULINDA:très propre dans son magasin.

Sous-Chef KANAKINTAMA:entretien moyen:pierreries ,bâtons sur le pavement et haricots éparpillés sur le sol

Sous-Chef Rusake:en-dessous de tout-médiocre.Les charges sont placées pêle-mêle et certaines ,de qualité très médiocre,sont inconnues (aucune mention de noms ni numéros).Haricots éparpillés par terre.Briques par terre.

Les abords de ce hangar laissent à désirer:la toilette des chemins d'accès et un binage entre les conifères s'impose.

III Remarques particulières et directives

Sous-chef KALISA :le sous-chef doit justifier le manquant de 107 charges.

n°s recensement: 72 cultivateurs sont mentionnés sans le n° de recensement .Il doit compléter son registre.

le sous-chef doit appliquer d'urgence le DDT dans grand nombre de charges\*etachever le renouvellement des semences

Sous-chef ZIMULINDA:  
1\*/ doit renouveler ses semences sans délai

2\*/ appliquer le DDT.

3\*/marquer en tête des pages les noms des collines.

4\*/mieux assurer la fermeture des paniers

5\*/revérifier les noms,n°s des planchettes des charges.Certain de ceux-ci sont devenus illisibles

6°/ ~~XX CHARGES XX MANQUE TOTAL XX~~  
 manque total d'ordre et de classement dans les charges.

7°/ il doit vérifier les inscriptions faites sur les planchettes ~~et~~ celles marquées dans son registre.

Nous avons de nombreuses erreurs dans les identifications  
 charge N° 270: Bamporiki: sur le panier  
 Nyamukeba: dans le registre

charge n° 315: Ntamaramiro: sur le panier  
 Bararwerekana: dans le registre

charge n° 404: Barashyanubusa: sur le panier  
 Bagiruwubusa: dans le registre

charge n° 209: Ntanyungura : sur le panier  
 Nyamurinda dans le registre.

La charge n° 368 est une vieille charge.

La charge n° 339 est un mélange de qualité.

8°/ le sous-chef doit justifier le manquant de 353 charges.

Sous-Chef KANAKINTAMA

1°/ le sous-chef doit mentionner les n°s de recensement des cultivateurs dans le registre. La grosse majorité manque.

2°/ il doit procéder d'urgence à la désinsectisation des semences. Il est en retard, par rapport aux autres sous/e.

3°/ le N° de recensement des cultivateurs est également à marquer sur les planchettes, en regard du nom.

4°/ il doit compléter les inscriptions dans son registre il y a un retard sérieux

5°/ le nombre de charges est insuffisant : il doit suppléer 153 charges.

Sous-Chef RUSAKE :

1°/ le sous-chef doit ~~essayer~~ entreprendre d'une façon plus active le renouvellement des semences.

2°/ 5 charges datent du 12/2/56

490 " " mois de septembre 1956  
 85 charges seulement sont de date récente. (février 57)

2°/ le sous-chef possède des charges très vieilles, inconnues, et placées dans un coin perdu du magasin.

3°/ la désinsectisation des semences laisse à désirer.

4°/ la charge n° 59 est introuvable.

5°/ il y a un manque total d'ordre dans son magasin et les charges sont placées d'une façon contraire au bon sens.

6°/ l'identification des charges pourrait être nettement amélioré

7°/ le registre doit être placé dans le magasin et être à la portée de la main.

8°/ il y a un manque de clarté dans son registre.

P.S. D'une façon générale, et cela pour la plupart des sous-chefs, le nombre de kilos des charges est nettement inférieur à celui imposé.

Nous avons trouvé des charges de 25-30 kilos que le sous-chef estimait 40 kilos. Même chose pour les charges de 20 kilos, alors qu'en réalité elles ne contiennent parfois que 15 kilos.

Fait à Ruhengeri, le 3/5/57

L'Agronome Adjoint MATTHYS J.

*Matthys J.*